

FICHE DE POSTE
Recrutement maître de conférences associé 2022-2023

Intitulé du poste (F/H) : Maître de Conférences associé	Catégorie statutaire : A
Groupe de discipline : TPCAU	Corps : Maîtres de Conférences associé des ENSA
Durée du contrat : 6 mois, renouvelable 1 fois	Code corps : MAAEA
Nombre d'heures : 160h équivalent TD pour 1 an	

Domaine(s) Fonctionnel(s) : Enseignement supérieur - Recherche

Emploi(s) Type : Enseignant(e)-chercheur(e) enseignant dans le supérieur –RCH03A

Nom et Adresse administrative et géographique de l'affectation :

École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy
2 rue Bastien Lepage
BP 40435
54001 NANCY CEDEX

Missions et activités principales

Le poste à pourvoir pour le 1er mars 2021 correspond à un mi-temps d'enseignant, soit 160h d'enseignement (équivalent TD) sur le second semestre universitaire 2021-22 et le premier semestre universitaire 2022-23, non comprises les autres obligations telles que le contrôle des connaissances, la coordination pédagogique, l'éventuelle participation aux instances de l'école.

L'enseignant.e recruté.e sera rattaché.e en second cycle au domaine d'études « Architecture, Histoire et Patrimoine » (AHP) qui propose un parcours permettant d'acquérir les connaissances théoriques, les outils et méthodes de projet qui sont spécifiques aux interventions dans l'existant et aux problématiques patrimoniales. Ses enseignements seront adaptés aux défis contemporains liés au patrimoine, qu'ils soient politiques, sociaux, culturels, économiques ou environnementaux.

L'objectif de ce domaine d'études du second cycle est de faire acquérir aux étudiants des compétences pour pouvoir concevoir en contexte patrimonial, en leur proposant un approfondissement des savoirs et savoir-faire de l'architecte. Les étudiants sont accompagnés et sensibilisés à une pratique professionnelle exigeante et à une pratique de la recherche ambitieuse.

L'équipe de ce domaine d'étude AHP est composée d'architectes du patrimoine praticiens, d'architectes historiens et de doctorants, soucieux d'ancrer l'enseignement dans un contexte réel et de s'associer à des acteurs du monde de l'architecture, des collectivités locales et du patrimoine.

Pédagogie

- **Dans le deuxième cycle des études d'architecture**

Pour le Semestre 2 de l'année universitaire 2021-22 (Total 80h ETD)

- M2.2 – Atelier de projet PFE AHP (60h ETD)

L'enseignant.e co-encadrera un atelier de projet de fin d'études (PFE) en 2^e année du cycle (semestre M2.2) pour 50h TD environ. Cet atelier abordera l'intervention sur un site à caractère patrimonial (requalification urbaine, adaptation et transformation du patrimoine ordinaire et/ou monumental) à travers les théories de la restauration. L'enseignant.e recruté.e proposera un cours magistral lié à cet enseignement (6 h CM) et articulera, coordonnera et valorisera les partenariats liés à l'atelier.

Pour les 20h ETD restantes, l'enseignant.e sera amené.e à participer à d'autres enseignements du domaine d'études Architecture, Histoire et Patrimoine (atelier de projet AHP M1.2 et/ou séminaire pathologies du bâti ancien).

Pour le Semestre 1 de l'année universitaire 2022-23 (Total 80h ETD)

- M2.1 – Atelier de projet AHP (Total 80h ETD)

L'enseignant.e co-encadrera un atelier de projet en 2^e année (semestre M2.1) pour 70h TD environ. Cet atelier abordera l'intervention sur un site Patrimoine XXe (requalification urbaine, adaptation et transformation du patrimoine ordinaire et/ou monumental) à travers les théories de la restauration. L'enseignant.e recruté.e proposera un cours magistral lié à cet enseignement (6 h CM) et articulera, coordonnera et valorisera les partenariats liés à l'atelier.

Autres tâches

Comme tout enseignant.e de l'école, l'enseignant.e recruté.e devra prendre part à l'encadrement des stages et sera amené.e à participer à la coordination pédagogique, à des expertises et des évaluations. Il.elle s'engagera également à participer aux journées portes ouvertes et autres événements liés au développement, au rayonnement et à la vie de l'école.

Titres ou diplômes requis

Architecte DPLG ou ADE, le.la candidat.e disposera d'une expérience pratique de la conception architecturale en dialogue avec le bâti ancien (réhabilitation, transformation, restauration...). Il.elle devra justifier d'une expérience professionnelle comme maître d'œuvre dans le domaine du patrimoine et notamment sur du bâti protégé au titre des MH (inscrit ou classé), de manière à être en mesure de confronter ses connaissances théoriques liées à l'intervention sur l'existant à des considérations pratiques. Un DSA mention architecture et patrimoine (Ecole de Chaillot ou équivalent) est souhaité.

Une expérience en matière d'enseignement de l'architecture dans les deux cycles est souhaitable (atelier de projet et CM) ainsi que du projet architectural et urbain en Master, en particulier de l'analyse architecturale patrimoniale. Il.elle devra présenter des capacités à formuler des problématiques pédagogiques adaptées aux cursus, à mettre en œuvre des méthodes pédagogiques basées sur l'apprentissage par compétences, et élaborer des contenus adaptés aux besoins, aux savoirs et à la culture des architectes en lien avec le patrimoine ou des interventions dans l'existant. Une connaissance du patrimoine régional et local sera considérée comme un atout. L'organisation des partenariats et la participation à des déplacements ponctuels dans le cadre des ateliers (visites, etc) seront demandées.

Compétences souhaitées au regard du poste

Savoir-faire

Capacité à transmettre aux étudiants, en objectivant les contenus, les méthodes et outils employés, ainsi que les modalités et critères d'évaluation.

Savoir être

Capacité à s'insérer dans des équipes pédagogiques constituées, à fédérer des liens entre enseignants et enseignements, à

participer à la vie interne de l'établissement (instances, commissions...).

Esprit d'ouverture, de curiosité et de sens critique.

Créativité, inventivité, rigueur et organisation.

Présentation générale de l'école, de son identité pédagogique et de ses perspectives de développement :

L'École nationale supérieure d'architecture de Nancy (ENSA Nancy) est un établissement public administratif sous la tutelle du ministère de la Culture et associée par convention à l'Université de Lorraine, un des plus grands établissements universitaires français qui totalise 65 000 étudiants. Elle délivre 6 diplômes : le DEEA, le DEA, la HMONP, 3 Master co-habilités ainsi que le doctorat en co-délivrance. L'école occupe une position privilégiée en centre-ville au bord du canal et à quelques mètres de la place Stanislas et de la gare TGV. L'édifice qui l'abrite est une œuvre contemporaine de l'architecte suisse Livio Vacchini labellisée « architecture contemporaine remarquable ». Elle occupe provisoirement l'ancien site de l'école des beaux-arts avenue Boffrand pendant les travaux ayant lieu du 2020-2021. Un retour sur l'édifice Vacchini est prévu pour la rentrée 2021. L'école forme environ 700 étudiants aux métiers de l'architecture et de l'urbanisme sur le cursus LMD. Bénéficiant d'une assise scientifique, professionnelle et culturelle, l'école s'attache à proposer des enseignements et une recherche nourrissant l'architecture tant comme savoirs que comme métiers. Elle développe une importante activité de recherche et d'innovation utiles au développement de la discipline de l'architecture tant dans le domaine théorique que dans les pratiques de constructions. Pour cela elle s'appuie sur ses deux laboratoires, le centre de recherche en architecture et ingénierie (CRAI) et le laboratoire d'histoire d'architecture contemporaine (LHAC) et un réseau régional d'entreprises d'architecture innovantes où son équipe d'environ 50 enseignants-chercheurs développe leurs recherches.

Au croisement de l'art, des sciences et des techniques, l'école propose des cursus qui favorisent l'innovation pédagogique autour de l'enseignement du projet architectural. En application de la stratégie nationale pour l'architecture, elle veille à l'articulation entre formation-recherche-métiers et le rapprochement des univers professionnels de l'architecture de la construction et du cadre de vie.

L'école mène une activité importante de valorisation et de médiation culturelle et scientifique notamment avec une offre importante de conférences, d'expositions, de voyages d'études et d'ateliers internationaux.

Contexte régional

Tirant parti de la création de la nouvelle région Grand Est, les 3 écoles d'architecture se sont fédérées faisant de l'architecture un vecteur privilégié d'identité culturelle régionale et de développement économique durable. Avec les organisations professionnelles et culturelles de l'architecture, elles ont participé à la création de Région Architecture, association qui a la volonté de porter la filière architecture dans le Grand-Est en fédérant l'ensemble des acteurs liés au domaine de l'architecture. Plusieurs propositions s'appuient sur l'enseignement supérieur et la promotion de la recherche en architecture. L'ENSA Nancy est par ailleurs membre de la conférence des grandes écoles Poincaré (CGE locale) et de la CGE nationale.

Elle participe également de l'attractivité des écoles du sillon lorrain, en ayant un partenariat privilégié avec l'école nationale supérieure des technologies et industries du bois (ENSTIB) à Epinal. Son retour sur le site Vacchini va permettre également de réaffirmer les partenariats avec les écoles d'ingénieurs voisines, l'école européenne d'ingénierie en génie des matériaux (EEIGM) et l'école nationale supérieure en génie des systèmes et de l'innovation (ENSGSI). Elle a par ailleurs naturellement un partenariat privilégié avec les collectivités locales, ville de Nancy, métropole du Grand Nancy, conseil départemental et conseil régional.

Présentation des activités scientifiques de l'école et des perspectives de développement :

La recherche architecturale, urbaine et paysagère se situe à la croisée de plusieurs champs disciplinaires, tels que les sciences de l'homme et de la société, les sciences de l'ingénieur et le domaine disciplinaire des théories et pratiques de la conception architecturale et urbaine. L'École d'architecture de Nancy valorise la recherche en architecture et projet, en accueillant en son sein deux laboratoires et deux chaires partenariales.

Le laboratoire MAP-CRAI conduit des travaux de recherche dans les domaines des modèles, des méthodes et des outils numériques relatifs à la conception architecturale et à l'étude du bâti patrimonial. Ces recherches ont pour caractéristique

commune de s'appuyer sur des expérimentations concrètes.

Le Laboratoire d'Histoire de l'Architecture Contemporaine fédère, plusieurs dynamiques de recherche en matière de processus de conception architecturale, de production et de recyclage sur un front travaillé par les transformations climatiques, sociales et territoriales en cours et des questionnements sur les enjeux de la patrimonialisation, le devenir des territoires métropolitains et ruraux et la mise en œuvre de pratiques expérimentales émergentes.

La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Architecture et construction bois, du patrimoine au numérique » se donne pour objectif de valoriser les potentiels du matériau bois, stratégique par son caractère renouvelable et recyclable, ainsi que par sa contribution à la lutte contre les changements climatiques. La chaire partenariale d'enseignement et de recherche « Ruralités nouvelles » a pour ambition de mettre le territoire rural, lieu d'expérimentations et d'innovations, au premier plan, au même titre que le territoire urbain. Pour cela, la chaire s'intéresse aux mutations des zones rurales et péri-urbaines en interrogeant les questions d'organisation, de modes de vie, d'économie, de relation entre habitat et travail, d'écologie et de développement durable.

Nature du contrat :

Contrat à durée déterminée de 6 mois, renouvelable une fois.

Rémunération brute mensuelle : 1050 € environ

Dossiers de candidatures :

Le dossier doit comporter les éléments suivants :

- une note pédagogique (2 pages maximum)
- un CV (3 pages maximum)
- un dossier faisant ressortir les expériences personnelles en termes d'ouvrages construits ou restaurés comprenant des publications éventuelles de textes ou d'œuvres (10 pages maximum)
- une présentation illustrée des expériences d'enseignement (10 pages maximum)

Dépôt des candidatures :

Les candidatures devront être adressées à Madame la Directrice de l'école nationale supérieure d'architecture de Nancy et envoyées, par mail, à rh@nancy.archi.fr

La date limite de réception des candidatures est fixée au **07 janvier 2022 à 10h00 au plus tard.**

Les candidat(e)s sélectionné(e)s seront convoqués par courriel le **11 ou 12 janvier 2022** pour un entretien.

L'audition des candidat(e)s dont le dossier sera retenu se déroulera **entre le 17 et le 21 janvier 2022.**

Mise à jour le 17/12/21